



TG/320/1

ORIGINAL : English

DATE : 2017-04-05

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

ABELIA

code UPOV: ABELI

*Abelia* R. Br.

## PRINCIPES DIRECTEURS

## POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

## DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs :\*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Abelia</i> R. Br.	Abelia	Abelia	Abelie	Abelia

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

## DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<u>3</u>
2. MATERIEL REQUIS.....	<u>3</u>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<u>3</u>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<u>3</u>
3.2 Lieu des essais.....	<u>3</u>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<u>3</u>
3.4 Protocole d'essai.....	<u>3</u>
3.5 Essais supplémentaires.....	<u>4</u>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<u>4</u>
4.1 Distinction.....	<u>4</u>
4.2 Homogénéité.....	<u>5</u>
4.3 Stabilité.....	<u>5</u>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<u>5</u>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>6</u>
6.1 Catégories de caractères.....	<u>6</u>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<u>6</u>
6.3 Types d'expression.....	<u>7</u>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<u>7</u>
6.5 Légende.....	<u>7</u>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<u>8</u>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>14</u>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<u>14</u>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<u>15</u>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<u>20</u>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<u>21</u>

## 1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Abelia* R. Br.

## 2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes capables de fleurir et d'exprimer tous les caractères pertinents au cours du premier cycle de végétation.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :  

6 plantes
- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importante.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

## 3. Méthode d'examen

### 3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

### 3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

### 3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

- 3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.
- 3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

### 3.4 *Protocole d'essai*

- 3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 6 plantes au moins.
- 3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

### 3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

## 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

### 4.1 *Distinction*

#### 4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

#### 4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

#### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

#### 4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

#### 4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

## 4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 6 plantes, une plante hors type est tolérée.

## 4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

## 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : port (caractère 1)
- (b) Plante : hauteur par rapport à la largeur (caractère 2)
- (c) Jeune pousse : pigmentation anthocyanique (caractère 5)
- (d) Limbe : couleur principale (caractère 12)
  - Gr. 1 : vert
  - Gr. 2 : vert-jaune
  - Gr. 3 : vert-gris
  - Gr. 4 : vert-pourpre

- (e) Limbe : couleur secondaire (caractère 13)
  - Gr. 1 : blanc
  - Gr. 2 : blanc rosâtre
  - Gr. 3 : jaune
  - Gr. 4 : rouge-jaune
- (f) Sépale : couleur (caractère 21)
  - Gr. 1 : verdâtre
  - Gr. 2 : rose pâle
  - Gr. 3 : rose orangé
  - Gr. 4 : rougeâtre
- (g) Lobe de la corolle : couleur principale de la face externe (caractère 27)
  - Gr. 1 : blanc
  - Gr. 2 : rose
  - Gr. 3 : violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen a grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

### 6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

### 6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

### 6.5 Légende

English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch		Nombre del carácter en español	
states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen		tipos de expresión	

- |   |  |   |                          |
|---|--|---|--------------------------|
| 1 | Numéro de caractère  |   |                          |
| 2 | (*)  | Caractère avec astérisque                                       | – voir le chapitre 6.1.2 |
| 3 | Type d'expression  |   |                          |
|   | QL   | Caractère qualitatif  | – voir le chapitre 6.3   |
|   | QN   | Caractère quantitatif   | – voir le chapitre 6.3   |
|   | PQ   | Caractère pseudo qualitatif                                     | – voir le chapitre 6.3   |
| 4 | Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable) |   |                          |
|   | MG, MS, VG, VS   |   | – voir le chapitre 4.1.5 |
| 5 | (+)  | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2 |                          |
| 6 | (a)-(g)  | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1 |                          |
| 7 | Pas applicable   |   |                          |

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>				
	<b>Plant: growth habit</b>		<b>Plante : port</b>	<b>Pflanze: Wuchsform</b>	<b>Planta: hábito de crecimiento</b>		
	upright		dressé	aufrecht	erguido	Edward Goucher	1
	semi-upright		semi-dressé	halbaufrecht	semierguido	Minpan	2
	rounded		arrondi	abgerundet	redondeado	Minpan	3
	spreading		étalé	breitwüchsig	extendido	Lynn	4
<b>2. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(a)</b>				
	<b>Plant: height in relation to width</b>		<b>Plante : hauteur par rapport à la largeur</b>	<b>Pflanze: Höhe im Verhältnis zur Breite</b>	<b>Planta: altura en relación con la anchura</b>		
	taller than broad		plus haute que large	höher als breit	más alta que ancha	Edward Goucher, Sherwood	1
	as tall as broad		aussi haute que large	gleich hoch wie breit	tan alta como ancha	Minpan	2
	broader than tall		plus large que haute	breiter als hoch	más ancha que alta	Rupestri	3
<b>3.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(a)</b>			
	<b>Plant: density</b>		<b>Plante : densité</b>	<b>Pflanze: Dichte</b>	<b>Planta: densidad</b>		
	sparse		faible	locker	rala	Francis Mason	1
	sparse to medium		faible à moyenne	locker bis mittel	rala a media	Semperflorens	2
	medium		moyenne	mittel	media	Edward Goucher	3
	medium to dense		moyenne à forte	mittel bis dicht	media a densa	Sherwood	4
	dense		forte	dicht	densa	Minpan	5
<b>4.</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(a)</b>				
	<b>One-year-old stem: color</b>		<b>Tige d'un an: couleur</b>	<b>Einjähriger Stengel: Farbe</b>	<b>Tallo de un año: color</b>		
	light brown		brun clair	hellbraun	marrón claro		1
	dark brown		brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro		2
	reddish		rougeâtre	rötlich	rojizo	Edward Goucher	3
<b>5. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Young shoot: anthocyanin coloration</b>		<b>Jeune pousse : pigmentation anthocyanique</b>	<b>Jungtrieb: Anthocyanfärbung</b>	<b>Rama joven: pigmentación antociánica</b>		
	absent or very weak		absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy leve	White Surprise	1
	weak		faible	gering	leve	Minpan	2
	medium		moyenne	mittel	media	Edward Goucher	3
	strong		forte	stark	intensa	Snowdrift	4
	very strong		très forte	sehr stark	muy intensa	Rupestri	5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>6.</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(b), (c)</b>				
	<b>Young leaf blade: main color on upper side</b>		<b>Jeune limbe : couleur principale sur la face supérieure</b>	<b>Spreite des jungen Blattes: Hauptfarbe an der Oberseite</b>	<b>Limbo joven: color principal del haz</b>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvasse indicar el número de referencia)		
<b>7.</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(b), (d)</b>				
	<b>Young leaf blade: secondary color on upper side</b>		<b>Jeune limbe : couleur secondaire sur la face supérieure</b>	<b>Spreite des jungen Blattes: Sekundärfarbe an der Oberseite</b>	<b>Limbo joven: color secundario del haz</b>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvasse indicar el número de referencia)		
<b>8.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/VG</b>	<b>(b), (e)</b>				
	<b>Leaf blade: length</b>		<b>Limbe : longueur</b>	<b>Blattspreite: Länge</b>	<b>Limbo: longitud</b>		
	very short		très court	sehr kurz	muy corto	Lynn, Minpan	1
	short		court	kurz	corto		2
	medium		moyen	mittel	mediano	Edward Goucher	3
	long		long	lang	largo		4
	very long		très long	sehr lang	muy largo		5
<b>9.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/VG</b>	<b>(b), (e)</b>				
	<b>Leaf blade: width</b>		<b>Limbe : largeur</b>	<b>Blattspreite: Breite</b>	<b>Limbo: anchura</b>		
	very narrow		très étroit	sehr schmal	muy estrecho	Lynn, Minpan	1
	narrow		étroit	schmal	estrecho		2
	medium		moyen	mittel	mediano	Edward Goucher	3
	broad		large	breit	ancho		4
	very broad		très large	sehr breit	muy ancho		5
<b>10. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG/VG</b>	<b>(b), (e)</b>				
	<b>Leaf blade: ratio length/width</b>		<b>Limbe : rapport longueur/largeur</b>	<b>Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite</b>	<b>Limbo: relación longitud/anchura</b>		
	very low		très petit	sehr gering	muy baja		1
	low		petit	gering	baja		2
	medium		moyen	mittel	media		3
	high		grand	groß	alta		4
	very high		très grand	sehr groß	muy alta		5
<b>11. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b), (e)</b>			
	<b>Leaf blade: shape</b>		<b>Limbe : forme</b>	<b>Blattspreite: Form</b>	<b>Limbo: forma</b>		
	ovate		ovale	eiförmig	oval		1
	lanceolate		lancéolé	lanzettlich	lanceolado		2
	elliptic		elliptique	elliptisch	elíptico		3
	obovate		obovale	verkehrt eiförmig	oboval		4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>12. (*)</b>	<b>PQ</b> <b>VG</b>	<b>(b), (c), (e)</b>				
	<b>Leaf blade: main color</b>	<b>Limbe : couleur principale</b>	<b>Blattspreite: Hauptfarbe</b>	<b>Limbo: color principal</b>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvase indicar el número de referencia)		
<b>13. (*)</b>	<b>PQ</b> <b>VG</b>	<b>(b), (d), (e)</b>				
	<b>Leaf blade: secondary color</b>	<b>Limbe : couleur secondaire</b>	<b>Blattspreite: Sekundärfarbe</b>	<b>Limbo: color secundario</b>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvase indicar el número de referencia)		
<b>14. (*)</b>	<b>PQ</b> <b>VG</b>	<b>(+)</b> <b>(b), (d), (e)</b>				
	<b>Leaf blade: distribution of secondary color</b>	<b>Limbe : distribution de la couleur secondaire</b>	<b>Blattspreite: Verteilung der Sekundärfarbe</b>	<b>Limbo: distribución del color secundario</b>		
	none	aucune	keine	ninguna	Edward Goucher	1
	on margin only	au bord seulement	nur am Rand	solo en el borde	Wevo2	2
	marginal zone	zone marginale	Randzone	zona del borde	Keylib	3
	central zone	zone centrale	Mittelzone	zona central		4
	irregular	irrégulière	unregelmässig	irregular	Francis Mason	5
<b>15. (*)</b>	<b>PQ</b> <b>VG</b>	<b>(b), (d), (e)</b>				
	<b>Leaf blade: tertiary color</b>	<b>Limbe : couleur tertiaire</b>	<b>Blattspreite: Tertiärfarbe</b>	<b>Limbo: color terciario</b>		
	none	aucune	keine	ninguno	Edward Goucher	1
	white	blanc	weiß	blanco		2
	green	vert	grün	verde		3
	yellow	jaune	gelb	amarillo		4
	pink	rose	rosa	rosa	Keylib	5
	red	rouge	rot	rojo		6
<b>16.</b>	<b>PQ</b> <b>VG</b>	<b>(b), (e)</b>				
	<b>Leaf blade: distribution of tertiary color</b>	<b>Limbe : distribution de la couleur tertiaire</b>	<b>Blattspreite: Verteilung der Tertiärfarbe</b>	<b>Limbo: distribución del color terciario</b>		
	none	aucune	keine	ninguna	Edward Goucher	1
	on margin only	au bord seulement	nur am Rand	solo en el borde	Minpan	2
	irregular	irrégulière	unregelmässig	irregular	Keylib	3
<b>17.</b>	<b>QN</b> <b>VG</b>	<b>(b), (e)</b>				
	<b>Leaf blade: undulation</b>	<b>Limbe : ondulation</b>	<b>Blattspreite: Wellung</b>	<b>Limbo: ondulación</b>		
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o leve		1
	medium	moyenne	mittel	media		2
	strong	forte	stark	intensa		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>18. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(b), (e)</b>			
	<b>Leaf blade: glossiness</b>	<b>Limbe : brillance</b>	<b>Blattspreite: Glanz</b>	<b>Limbo: brillo</b>		
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o leve	Panaché	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Edward Goucher	2
	strong	forte	stark	intenso	Snowdrift	3
<b>19.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b), (e)</b>		
	<b>Leaf blade: blistering</b>	<b>Limbe : cloûre</b>	<b>Blattspreite: Blasigkeit</b>	<b>Limbo: abullonado</b>		
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o leve		1
	medium	moyenne	mittel	medio		2
	strong	forte	stark	intenso		3
<b>20. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>			
	<b>Flower bud: color</b>	<b>Bourgeon : couleur</b>	<b>Blütenknospen: Farbe</b>	<b>Botón floral: color</b>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvasse indicar el número de referencia)		
<b>21. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(f), (g)</b>			
	<b>Sepal: color</b>	<b>Sépale : couleur</b>	<b>Kelchblatt: Farbe</b>	<b>Sépalo: color</b>		
	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso		1
	light pink	rose pâle	hellrosa	rosa claro	Gold Spot	2
	orange pink	rose-orange	orangerosa	rosa anaranjado	Minaud	3
	reddish	rougeâtre	rötlich	rojizo	Edward Goucher	4
<b>22. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>MG</b>	<b>(f), (g)</b>			
	<b>Sepal: number</b>	<b>Sépale : nombre</b>	<b>Kelchblatt: Anzahl</b>	<b>Sépalo: número</b>		
	only two	seulement deux	nur zwei	solo dos	Edward Goucher	1
	only four	seulement quatre	nur vier	solo cuatro	Francis Mason	2
	only five	seulement cinq	nur fünf	solo cinco		3
	two to five	deux à cinq	zwei bis fünf	entre dos y cinco	Minaud	4
<b>23.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(f), (g)</b>		
	<b>Sepal: width</b>	<b>Sépale : largeur</b>	<b>Kelchblatt: Breite</b>	<b>Sépalo: anchura</b>		
	narrow	étroits	schmal	estrechos		1
	medium	moyens	mittel	medianos		2
	broad	larges	breit	anchos	Lynn	3
<b>24. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(f), (g)</b>		
	<b>Corolla lobe: attitude</b>	<b>Lobe de la corolle : port</b>	<b>Kronlappen: Haltung</b>	<b>Lóbulo de la corola: porte</b>		
	erect	dressé	aufrecht	erecta	Raspberry Profusion	1
	semi-erect	semi-dressé	halbaufrecht	semierecta	Edward Goucher	2
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Sherwood	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>25.</b>	<b>QN</b> <b>MG/VG</b>	<b>(+)</b> <b>(f), (g)</b>				
	<b>Corolla: length</b>	<b>Corolle : longueur</b>	<b>Krone: Länge</b>	<b>Corola: longitud</b>		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	short	courte	kurz	corta	Panaché	3
	medium	moyenne	mittel	mediana	Minaud	5
	long	longue	lang	larga		7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Lynn	9
<b>26.</b>	<b>QN</b> <b>MG/VG</b>	<b>(+)</b> <b>(f), (g)</b>				
	<b>Corolla: diameter</b>	<b>Corolle : diamètre</b>	<b>Krone: Durchmesser</b>	<b>Corola: diámetro</b>		
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Panaché	1
	medium	moyenne	mittel	mediana	Minaud	2
	broad	large	breit	ancha	Lynn	3
<b>27. (*)</b>	<b>PQ</b> <b>VG</b>	<b>(+)</b> <b>(c), (f), (g)</b>				
	<b>Corolla lobe: main color of outer side</b>	<b>Lobe de la corolle : couleur principale de la face externe</b>	<b>Kronlappen: Hauptfarbe der Außenseite</b>	<b>Lóbulo de la corola: color principal de la cara externa</b>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvasse indicar el número de referencia)		
<b>28. (*)</b>	<b>PQ</b> <b>VG</b>	<b>(+)</b> <b>(c), (f), (g)</b>				
	<b>Corolla lobe: main color of inner side</b>	<b>Lobe de la corolle : couleur principale de la face interne</b>	<b>Kronlappen: Hauptfarbe der Innenseite</b>	<b>Lóbulo de la corola: color principal de la cara interna</b>		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (sírvasse indicar el número de referencia)		
<b>29. (*)</b>	<b>QN</b> <b>VG</b>	<b>(f), (g)</b>				
	<b>Corolla tube: length</b>	<b>Tube de la corolle : longueur</b>	<b>Kronröhre: Länge</b>	<b>Tubo de la corola: longitud</b>		
	short	court	kurz	corto	Minpan	1
	medium	moyen	mittel	mediano	Kaleidoscope	2
	long	long	lang	largo		3
<b>30. (*)</b>	<b>QL</b> <b>VG</b>	<b>(+)</b> <b>(f), (g)</b>				
	<b>Corolla throat: blotches</b>	<b>Gorge de la corolle : taches</b>	<b>Kronenschlund: Flecken</b>	<b>Garganta de la corola: manchas</b>		
	absent	absentes	fehlend	ausentes	Sherwood	1
	present	présentes	vorhanden	presentes	Minduo1	9
<b>31.</b>	<b>QN</b> <b>VG</b>	<b>(f), (g)</b>				
	<b>Corolla throat: hairiness</b>	<b>Gorge de la corolle : pilosité</b>	<b>Kronenschlund: Behaarung</b>	<b>Garganta de la corola: vellosidad</b>		
	absent or sparse	absente ou faible	fehlend oder locker	ausente o escasa	Sherwood	1
	medium	moyenne	mittel	media	Minduo1	2
	dense	dense	dicht	densa		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>32. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(g)</b>			
	<b>Stigma: position in relation to anthers</b>	<b>Stigmate : position par rapport aux anthers</b>	<b>Narbe: Stellung im Vergleich zu den Antheren</b>	<b>Estigma: posición en relación con las anteras</b>		
	below	au-dessous	unterhalb	por debajo		1
	same level	au même niveau	auf gleicher Höhe	al mismo nivel	Minaud	2
	above	au-dessus	oberhalb	por encima	Minduo1	3
<b>33. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(g)</b>			
	<b>Anther: color</b>	<b>Anthère : couleur</b>	<b>Anthere: Farbe</b>	<b>Antera: color</b>		
	white	blanc	weiß	blanca	Minaud	1
	yellowish	jaunâtre	gelblich	amarillenta	Minduo1	2
	pinkish	rosâtre	blaßrosa	rosácea		3
<b>34.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(g)</b>			
	<b>Flower: fragrance</b>	<b>Fleur : parfum</b>	<b>Blüte: Duft</b>	<b>Flor: fragancia</b>		
	absent or weak	absent ou faible	fehlend oder gering	ausente o leve	Minaud	1
	medium	moyen	mittel	media	Sherwood	2
	strong	fort	stark	intensa	Bridal Bouquet	3
<b>35.</b>	<b>QN</b>	<b>MG</b>	<b>(+)</b>			
	<b>Time of beginning of flowering</b>	<b>Époque de début de floraison</b>	<b>Zeitpunkt des Blühbeginns</b>	<b>Época del comienzo de la floración</b>		
	early	précoce	früh	temprana		3
	medium	moyenne	mittel	media	Minaud	5
	late	tardive	spät	tardía	Minpan	7
<b>36. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>			
	<b>Plant: number of flowers</b>	<b>Plante : nombre de fleurs</b>	<b>Pflanze: Anzahl Blüten</b>	<b>Planta: número de flores</b>		
	very few	très petit	sehr gering	muy bajo		1
	few	petit	gering	bajo	Lynn	2
	medium	moyen	mittel	medio	Minduo1	3
	many	grand	groß	alto	Francis Mason	4
	very many	très grand	sehr groß	muy alto		5

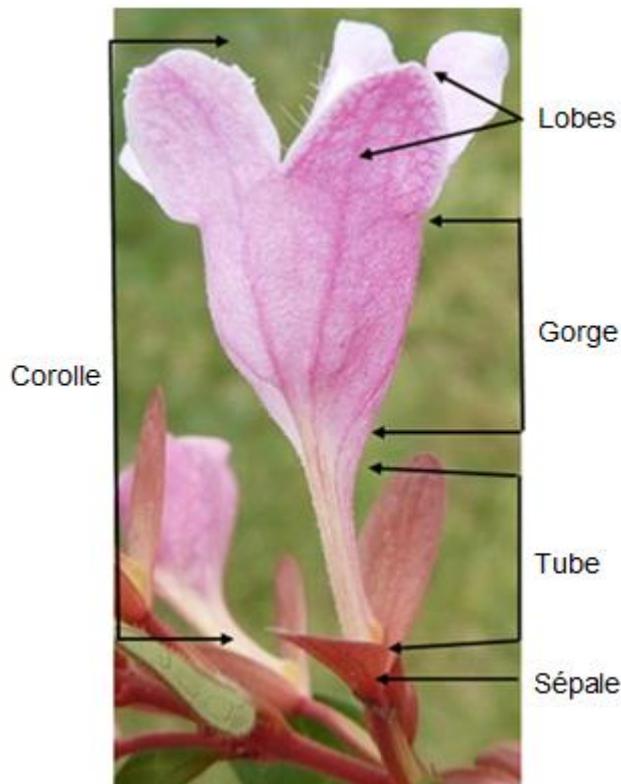
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées juste avant la floraison.
- (b) Les observations sur les pousses et les feuilles doivent être effectuées sur des pousses de l'année.
- (c) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.
- (d) La couleur secondaire est celle de la deuxième surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs secondaire et tertiaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur plus foncée est considérée comme la couleur secondaire.
- (e) Les observations doivent être effectuées sur des feuilles pleinement développées.

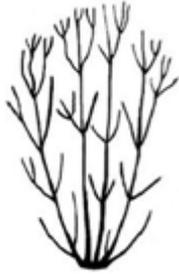
(f)



- (g) Les observations doivent être effectuées à l'époque de pleine floraison.

8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 1: Plante : port



1  
dressé



2  
semi-dressé

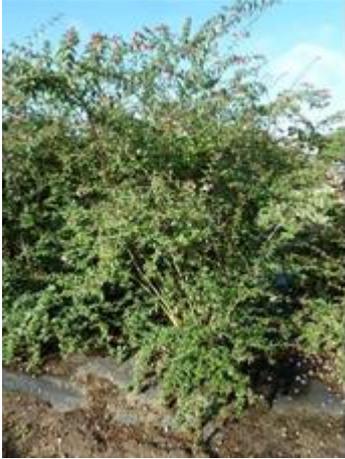


3  
arrondi



4  
étalé

Ad. 3: Plante : densité



1  
faible



3  
moyenne



5  
forte

Ad. 11: Limbe : forme

	← partie la plus large →		
	en dessous du milieu	au milieu	au dessus du milieu
largeur (rapport longueur/largeur)			
étroite (élevé)	 2 lancéolée		
large (bas)	 1 ovale	 3 elliptique	 4 obovale

Ad. 14: Limbe : distribution de la couleur secondaire



1  
aucune



2  
au bord seulement



3  
zone marginale



4  
zone centrale



5  
irrégulière

Ad. 19: Limbe : cloqûre



1  
absente ou faible



2  
moyenne

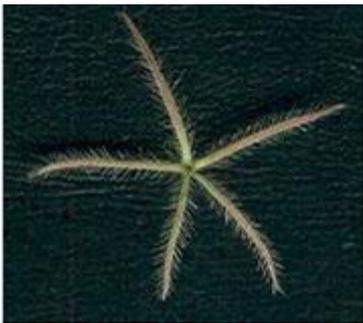


3  
forte

Ad. 20: Bourgeon : couleur

À observer juste avant l'ouverture du bourgeon.

Ad. 23: Sépale : largeur



1  
étroits



2  
moyens



3  
larges

Ad. 24: Lobe de la corolle : port



1  
dressé



2  
semi-dressé



3  
horizontal

Ad. 25: Corolle : longueur

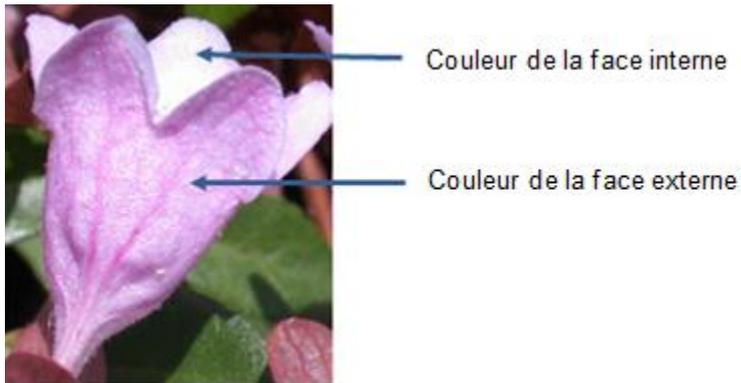


Longueur

Ad. 26: Corolle : diamètre



Ad. 27: Lobe de la corolle : couleur principale de la face externe



Ad. 28: Lobe de la corolle : couleur principale de la face interne

Voir Ad. 27

Ad. 30: Gorge de la corolle : taches



1  
absentes



9  
présentes

Ad. 35: Époque de début de floraison

L'époque de début de floraison se situe lorsque toutes les plantes ont approximativement 10% des inflorescences montrant des fleurs ouvertes.

Ad. 36: Plante : nombre de fleurs

Le nombre de fleurs correspond au nombre de fleurs ouvertes au même moment sur la plante, à l'époque de pleine floraison.

9. Bibliographie

- Barnes, P., 2001: Looking at Abelia's New Plantsman. Royal Horticultural Society
- Backlund, A., Pyck N., 1998: Diervillaceae and Linnaeaceae, two new families of caprifolioids. *Taxon* 47(3): pp. 657-661
- Bailey, L.H., Bailey E.Z., 1976: Hortus Third. Macmillan. New York, US
- Clarke, D., 1988: Supplement to Bean's Trees and shrubs hardy in the British Isles. John Murray. London, GB
- Griffiths, M. (ed.), 1994: The Royal Horticultural Society Index of Garden Plants. Macmillan. London, GB
- Hayashi, Y., 1985: Woody plants of Japan. Yama-kei Publishers. Tokyo, JP
- Hemsley, 1888: *Journ. Linn. Soc. Bot.* 23: 358. London, GB
- Hooker, W.J. (ed.), 1853: Curtis's Botanical Magazine t. 4694. London, GB
- Hooker, J.D. (ed.), 1882: Curtis's Botanical Magazine t. 6601. London, GB
- Iconographia Cormophytorum Sinicorum* (1976) 4: 303
- Iwatsuki, K., Yamazaki, T., Boufford, D.E., Ohba, H. (eds.), 1993: Flora of Japan vol. 3a. Kodansha. Tokyo, JP
- Kitamura & Murata, 1983: Colored illustrations of woody plants of Japan, 1: pl. 5: 30, f.13:4 Osaka, Hoikusha, JP
- Lindley, J., 1846: *Botanical Register* 32: t. 8. London, GB
- Lord, A.W. (ed.), 1999: The RHS Plant Finder 2000-2001. RHS & Dorling Kindersley. London, GB
- Planchon, J.E., 1853: *Abelia uniflora*, in *Flore des Serres* 8: 203, pl. 824.
- Rehder, A., 1913: *Abelia* in Sargent, C.S. (ed.) *Plantae Wilsonianae*, 1: 118-129. Jamaica Plain, Arnold Arboretum.
- Rehder, A., 1940: *Manual of cultivated trees and shrubs* (2nd edition). Macmillan. New York, US
- RHS Good Plant Guide, 1998: London, Dorling Kindersley. N.B., RHS Plant Finder 2000-2001 CD-ROM.
- Sugimoto, J., 1983: *New Keys to Woody Plants of Japan* (2nd edn.). Inoue Book Company. Tokyo, JP

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1.	Objet du questionnaire technique	
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Abelia R. Br."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Abélia"/>
1.3	Espèce	<input type="text"/>
2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3.	Dénomination proposée et référence de l'obtenteur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation [ ]

a) hybridation contrôlée [ ]  
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [ ]  
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue [ ]

4.1.2 Mutation [ ]  
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement [ ]  
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre [ ]  
(veuillez préciser)

.....

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2	Méthode de multiplication de la variété	
4.2.1	Multiplication végétative	
(a)	boutures	[ ]
(b)	multiplication <i>in vitro</i>	[ ]
(c)	Autre (veuillez préciser)	[ ]
	<input type="text"/>	
4.2.2	Autre (veuillez préciser)	[ ]
	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)			
Caractères	Exemples	Note	
<b>5.1 Plante : port (1)</b>			
dressé	Edward Goucher	1	[ ]
semi-dressé	Minaud	2	[ ]
arrondi	Minpan	3	[ ]
étalé	Lynn	4	[ ]
<b>5.2 Plante : hauteur par rapport à la largeur (2)</b>			
plus haute que large	Edward Goucher, Sherwood	1	[ ]
aussi haute que large	Minpan	2	[ ]
plus large que haute	Rupestri	3	[ ]
<b>5.3 Plante : densité (3)</b>			
faible	Francis Mason	1	[ ]
faible à moyenne	Semperflorens	2	[ ]
moyenne	Edward Goucher	3	[ ]
moyenne à forte	Sherwood	4	[ ]
forte	Minpan	5	[ ]
<b>5.4 Jeune pousse : pigmentation anthocyanique (5)</b>			
absente ou très faible	White Surprise	1	[ ]
faible	Minaud	2	[ ]
moyenne	Edward Goucher	3	[ ]
forte	Snowdrift	4	[ ]
très forte	Rupestri	5	[ ]
<b>5.5 Limbe : couleur principale (12)</b>			
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)			
vert		1	[ ]
vert-jaune		2	[ ]
vert-gris		3	[ ]
vert-pourpre		4	[ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
<b>5.6 Limbe : couleur secondaire (13)</b>		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
blanc		1 [ ]
blanc rosâtre		2 [ ]
jaune		3 [ ]
rouge jaune		4 [ ]
<b>5.7 Sépale : couleur (21)</b>		
verdâtre		1 [ ]
rose pâle	Gold Spot	2 [ ]
rose-orange	Minaud	3 [ ]
rougeâtre	Edward Goucher	4 [ ]
<b>5.8 Lobe de la corolle : couleur principale de la face externe (27)</b>		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
blanc		1 [ ]
rose		2 [ ]
violet		3 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

*Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.*

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Limbe : couleur principale</i>	<i>vert</i>	<i>vert jaune</i>
----------------	-----------------------------------	-------------	-------------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :			
----------------	--	--	--

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui  Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui  Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [ ] Non [ ]

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [ ] Non [ ]

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- |     |  |         |         |
|-----|--|---------|---------|
| (a) | micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)           | Oui [ ] | Non [ ] |
| (b) | Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [ ] | Non [ ] |
| (c) | Culture de tissus  | Oui [ ] | Non [ ] |
| (d) | Autres facteurs  | Oui [ ] | Non [ ] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]